

# MON COMPTÉ FORMATION



## MISE EN ŒUVRE DU C2P DANS LE CADRE DU CPF

Compte professionnel de prévention

# MISE EN ŒUVRE DU C2P DANS LE CADRE DU CPF

## Grands principes

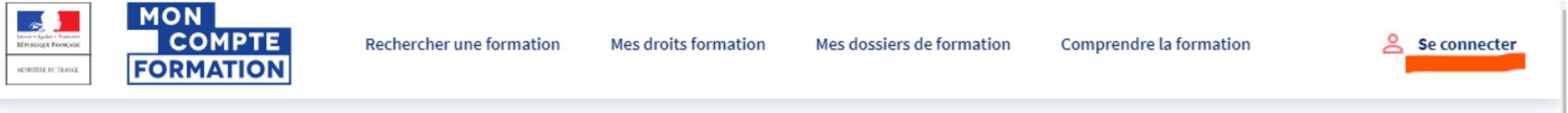
- **Bénéficiaires** : le compte professionnel de prévention (C2P) est ouvert automatiquement pour tout salarié déclaré exposé aux facteurs de risques (au-delà des seuils) par son employeur
- **Validité du compte et des droits** : pérenne jusqu'à la clôture du compte
- **Montant** : le C2P peut être alimenté de 100 points maximum non renouvelables tout au long de la carrière et ce même en cas d'utilisation partielle
- **Utilisations** : le C2P peut servir à financer une retraite anticipée, un temps partiel ou une formation.

# MISE EN ŒUVRE DU C2P DANS LE CADRE DU CPF

## Grands principes

- **Abondement** : le C2P ne peut être mobilisé qu'en complément des droits formation d'un bénéficiaire (droits communs CPF + dotations). Le C2P ne peut être sollicité que dans le cadre d'un projet de formation défini.
- ✓ 1 point = 375 euros de formation dans la limite du coût plafond pris en charge.  
Le salarié ne peut pas demander à mobiliser plus de points que nécessaire pour financer sa formation.
- ✓ Les points sont utilisables un par un.
- **Éligibilité des formations** : les formations éligibles sont celles visant à « accéder à un emploi non exposé ou moins exposé aux facteurs de risques professionnels ». Cette éligibilité est contrôlée par un CEP.

# 1- SE CONNECTER À L'AIDE DE SON NIR ET D'UN MOT DE PASSE SUR MON COMPTE FORMATION



## Me connecter ou créer un compte



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

**Pour se connecter :**  
renseigner son NIR et  
mot de passe ou créer  
son espace

### J'ai déjà un compte

Numéro de sécurité sociale

Saisissez les 13 chiffres de votre numéro de sécurité sociale inscrit sur votre carte vitale, sans la clé à 2 chiffres.

Mot de passe

Votre mot de passe comporte au minimum 8 caractères, dont une majuscule, une minuscule et un chiffre

[Mot de passe oublié ?](#)

Se connecter

### Je ne suis pas encore inscrit(e)

Créer un compte

## 2- RECHERCHER UNE FORMATION

### - Rechercher une formation

The screenshot shows the 'Rechercher une formation' page. At the top left is the French Republic logo and the text 'MEMBRE DU TRAVAIL'. To its right is the 'MON COMPTE FORMATION' logo. The navigation menu includes 'Rechercher une formation' (highlighted), 'Mes droits formation', 'Mes dossiers de formation', and 'Comprendre la formation'. Below the menu is a breadcrumb trail: 'Accueil > Formations'. The main content area has a dark blue background with the heading 'Trouvez une formation professionnelle'. To the right of this heading are three filter buttons: 'Toutes les formations', 'En centre de formation', and 'Formation à distance'. Below these are two search input fields: one with a magnifying glass icon and the placeholder text 'Formation, métier, compétence', and another with a location pin icon and the placeholder text 'Ville ou code postal'.

## 3- CHOISIR LA FORMATION – CONTACTER LE CEP AVANT DE DÉMARRER LE PROCESS D’INSCRIPTION

- Avant de commencer, n’oubliez pas que dans le cadre de l’utilisation de vos points C2P en formation, vous devez contacter un CEP !
- Celui-ci vous accompagnera gratuitement dans l’élaboration de votre projet de formation et validera votre demande, vous permettant ainsi de finaliser le process d’inscription.
- Rendez-vous sur le site <https://www.mon-cep.org> pour contacter un CEP!

MON CONSEIL  
EN ÉVOLUTION  
PROFESSIONNELLE

Qu'est-ce que le CEP ?    Comment contacter mon conseiller ?

Votre avenir professionnel se construit avec vous

Qu'est-ce que le conseil en évolution professionnelle ?

Tout actif, salarié, indépendant, demandeur d'emploi, porteur de projet... peut bénéficier gratuitement d'un conseil en évolution professionnelle, pour s'orienter et construire un projet professionnel. Créé en 2014, le conseil en évolution professionnelle permet de disposer d'un temps d'écoute, de conseil et d'appui sur sa situation professionnelle. Avec la loi du 5 sept...

# 4- CHOISIR LA FORMATION – DÉMARRER LE PROCESS D'INSCRIPTION

## Modalités d'inscription

Niveau 3ème

## Niveau de sortie

 Niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

## Description

 400h de formation

## Objectifs

La spécialité "accompagnement de la vie à domicile" atteste des compétences nécessaires pour contribuer à la qualité de vie de la personne, au développement ou au maintien de ses capacités à vivre à son domicile.

## Lieu de la formation

 A distance

## Prix de la formation

€ 1 473,00 €

Financez votre formation avec vos **1 425,00 €** de droits formation. Vous devrez régler **48,00 €** de reste à payer par carte bancaire en une seule fois.

## Inscription

Dates à définir avec l'organisme de formation

[S'inscrire à cette formation](#)

# 5- IDENTIFIER LE NUMÉRO DE DOSSIER ASSOCIÉ

## En cours de création

Votre dossier n'a pas été envoyé, vous pouvez compléter, modifier ou supprimer votre dossier de formation.

Dossier n° 3958151440

[Supprimer mon dossier](#)

## Ma formation



Préparation au Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social  
spécialité accompagnement de la vie à domicile

par CULTURE ET FORMATION

1 473,00 €



Cette formation comporte des modalités d'inscription spécifiques

### Contact de l'organisme

0327322106

melanie.valencourt@ecole-distance.fr

97 BD Saly  
59300 VALENCIENNES

### Lieu de la formation

[Voir le détail](#)

## 6- CALCULER LE NOMBRE DE POINTS NÉCESSAIRES POUR FINANCER MA FORMATION

- Le nombre de points à réserver est calculé en fonction du reste à payer suite à la prise en compte des droits formation ;
- Un point vaut 375 euros ;
- Je ne peux convertir que le nombre de points nécessaires pour financer la formation souhaitée.
- Exemple : je souhaite réaliser une formation dont le coût est de 9 500 € et je dispose de 4 000 € de droits CPF. Je dispose de 18 points sur mon compte C2P.
  - *Pour calculer le nombre de points nécessaires pour financer ma formation :*  
 $9\,500 - 4\,000 \text{ €} = 5\,500 \text{ €}$ . 1 point = 375 €.
  - *J'aurais besoin de  $5\,500 / 375 \Rightarrow 14,6666$*
- J'ai alors le choix entre :
  - *Convertir 14 points et compléter par un paiement via CB;*
  - *Convertir 15 points (5 625 €) et conserver le reliquat (125 €) sur son compte CPF.*

# 7- SE RENDRE SUR SON ESPACE C2P POUR RÉSERVER LES POINTS

Accéder à son espace personnel C2P en ligne :

<https://salarie.compteprofessionnelprevention.fr/espacesalarie/#/>



Connexion à mon espace personnel

Se connecter avec FranceConnect

 S'identifier avec FranceConnect

[? Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

\_\_\_\_\_ ou \_\_\_\_\_

Pour accéder à votre espace personnel, remplissez les champs ci-dessous :

→ J'accède à mon espace personnel

→ J'ai oublié mon mot de passe

Création de mon espace personnel

Si vous n'avez pas encore d'espace personnel, cliquez sur le bouton ci-dessous pour en créer un.

Un espace personnel vous permet de gérer en ligne les données liées à votre Compte professionnel de prévention : modification de vos données personnelles

**Pour se connecter** : renseigner son NIR et mot de passe ou **créer** son espace

*Pour toute question relative au Compte professionnel de prévention, vous pouvez contacter le : 3682*

# 8- DEMANDE DE RÉSERVATION DE POINTS

Bienvenue Monsieur CARREAU / Dernière connexion le 14/11/2017 à 09:17



**Compte Professionnel Prévention**

Mon solde de points	Total des points acquis	Total des points utilisés	Total des points bloqués
70	100	30	0

**Mon Compte professionnel de prévention**  
 Bienvenue dans votre espace personnel du Compte professionnel de prévention.  
 Votre espace personnel vous permet d'effectuer toutes les démarches et d'obtenir tous les renseignements liés à votre compte.

- Mes services en ligne
- Mes notifications 5
- Poser une question
- Mes demandes

**Mon suivi de points**

**Obtenir une attestation**

**Utiliser mes points**

- Acquérir un trimestre retraite**  
 Vous pouvez utiliser jusqu'à 50 points ce qui équivaut à 5 trimestre(s) retraite.
- Obtenir des heures de formation**  
 Vous pouvez utiliser jusqu'à 70 points ce qui équivaut à 1750 heures de formation au maximum.
- Aménager mon temps de travail**  
 Vous pouvez utiliser jusqu'à 70 points ce qui équivaut à 21 mois de travail en temps partiel à 50% d'activité ou 53 mois de travail à 80% d'activité.

**Documents à télécharger**

- Formulaire de réclamation

Mentions légales | Contact | Accessibilité | FAQ

Dans la partie « utiliser mes points » :

- **Cliquer** sur obtenir des heures de formation\*

\* Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, 1 point vaut 375 euros, veuillez ne pas tenir compte de la mention des heures en formation

# 9- DEMANDE DE RÉSERVATION DE POINTS – ETAPE 1 : RENSEIGNEMENT

## Je convertis mes points en heures de formation\*

1 Nombre de points
 2 Confirmation
 3 Récépissé

Points disponibles : 100 points

**Conditions d'utilisation**

Nous vous rappelons qu'à la validation de votre demande, les points réservés seront bloqués jusqu'à la fin de votre formation. Ils seront débités de votre Compte prévention pénibilité à la fin de votre formation selon la consommation réelle.

Le coût horaire de la formation prise en charge par le Compte prévention pénibilité est plafonné; si vous souhaitez suivre une formation dont le coût dépasse ce plafond, vous pouvez choisir de mobiliser plus de points. Renseignez-vous auprès d'un Conseiller en évolution professionnelle ou appelez-nous au 36 82.

Coordonnées de votre organisme financeur (à récupérer auprès de votre conseiller en évolution professionnelle)

N° de SIRET :   \*

Nom de l'entreprise : CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

Votre demande d'utilisation de points

Numéro du dossier CPF \* :   \*

Nombre de points :  \*

\* CPF : Compte Professionnel de Formation.

- **Renseigner les champs :**
  - **N° de SIRET** de la Caisse des dépôts et consignations : **180 020 026 00019**
  - **N° de son dossier CPF** (10 chiffres) => identifier le numéro de dossier associé lors du processus d'inscription à la formation sur Mon compte formation
  - **Nombre de points souhaité**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, 1 point vaut 375 euros, veuillez ne pas tenir compte de la mention des heures en formation

Page 12

Nb : depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017, le compte prévention pénibilité est devenu le compte professionnel de prévention

# 9- DEMANDE DE RÉSERVATION DE POINTS – ETAPE 2 : CONFIRMATION

The screenshot shows a confirmation window titled "Je convertis mes points en heures de formation\*". At the top, a progress bar indicates three steps: 1. Nombre de points, 2. Confirmation (current step), and 3. Récépissé. Below the progress bar, it states "Points disponibles : 100 points".

The main content area is titled "Validation de ma demande de mobilisation de points pour une formation professionnelle" and contains the following information:

N° de SIRET organisme financeur :	180 020 026 00019
Nom de l'entreprise :	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
Numéro du dossier CPF :	123456789
Nombre de points demandés :	10 points

Below this information is a section titled "Rappels :" with two bullet points:

- Le nombre de points mobilisés dans le cadre de la présente demande permet de financer tout ou partie de votre formation professionnelle ; assurez-vous d'avoir élaboré votre plan de formation et les modalités de son financement avec un Conseiller en évolution professionnelle.
- Les points bloqués sur votre compte dans le cadre de la présente demande seront effectivement débités du compte à l'issue de la formation selon la consommation réelle.

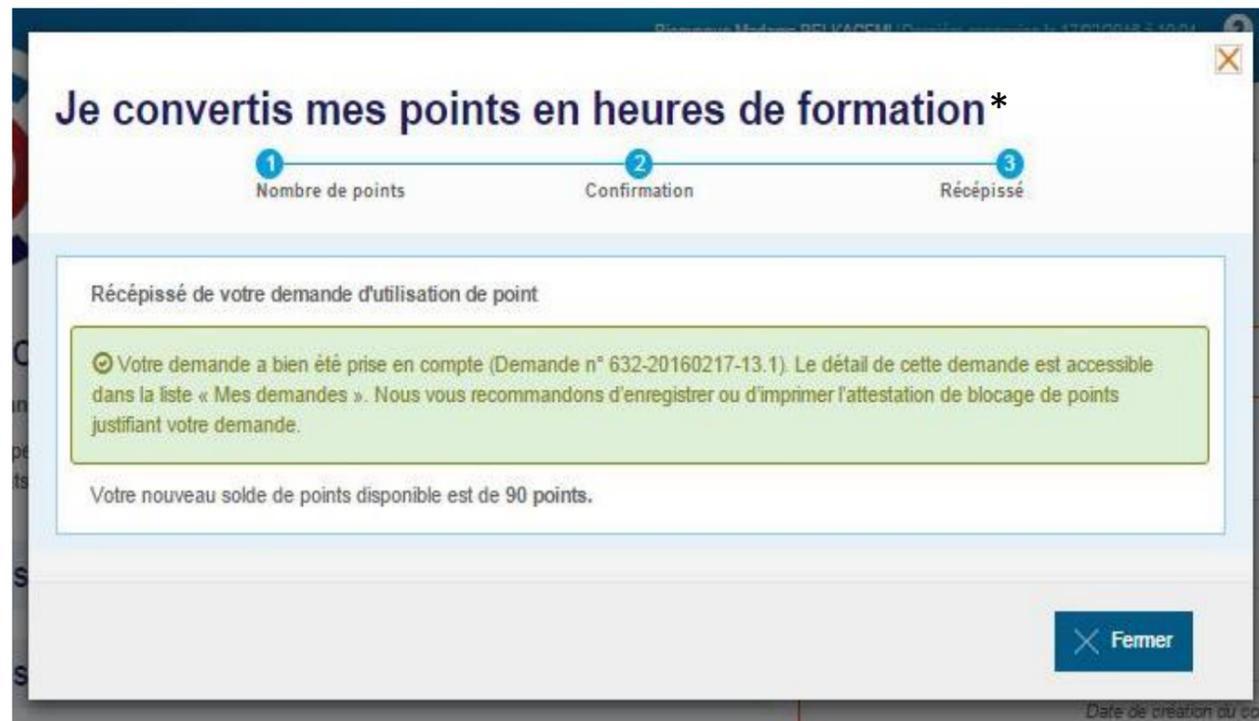
At the bottom of the form, there is a checkbox with the text "J'ai pris connaissance des informations ci-dessus et souhaite poursuivre ma démarche." which is checked.

At the very bottom of the window, there are two buttons: "Retour" (with a left arrow) and "Valider" (with a checkmark).

- **Relire** l'exactitude des informations et **confirmer** la réservation

\* Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, 1 point vaut 375 euros, veuillez ne pas tenir compte de la mention des heures en formation

# 9- DEMANDE DE RÉSERVATION DE POINTS — ETAPE 3 : RÉCEPTION DU RÉCÉPISSÉ



**Réception d'un récépissé** « réponse à votre demande de formation professionnelle » certifiant que les points ont bien été réservés.

**Conserver ce document** qui sera demandé lors des démarches auprès du CPF

## Réponse à votre demande de formation professionnelle

Le 29 mai 2018

Monsieur,

Dans le cadre de votre demande de formation professionnelle 35650, nous vous informons que votre demande a été validée.

Nous vous confirmons que **12 point(s)** est(sont) désormais bloqué(s) pour votre dossier CPF portant la référence **4027951714**.

Sur la base de ce document, vous pourrez finaliser votre démarche auprès du CPF.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à composer le **3682 (service 0,06 €/min + prix appel)**, ou à vous connecter sur le site **www.compteprofessionnelprevention.fr**. Tout salarié peut également créer son espace personnel en ligne pour adresser ses questions et ses demandes d'utilisations de points.

Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

Votre correspondant

\* Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, 1 point vaut 375 euros, veuillez ne pas tenir compte de la mention des heures en formation

# 10. CONSULTER LA RÉSERVATION DE POINTS

Consulter la demande et **accéder** à l'attestation de blocage de points

**Demande de formation professionnelle**

En cours

Suivi de ma demande N°2124 [ En attente de confirmation CPF ]  
Utilisation des points (formation professionnelle)

Historique des statuts ▾

Origine de la demande : Espace personnel  
Date d'enregistrement : 14/11/2017

Récépissé :  [Attestation de blocage de points \(pdf, 0 Ko\)](#)

**Votre demande d'utilisation de points**

Numéro du dossier CPF :	0114112017
Nombre de points demandés :	5 points
N° de SIRET organisme financeur :	180 020 026 00019
Nom de l'entreprise :	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

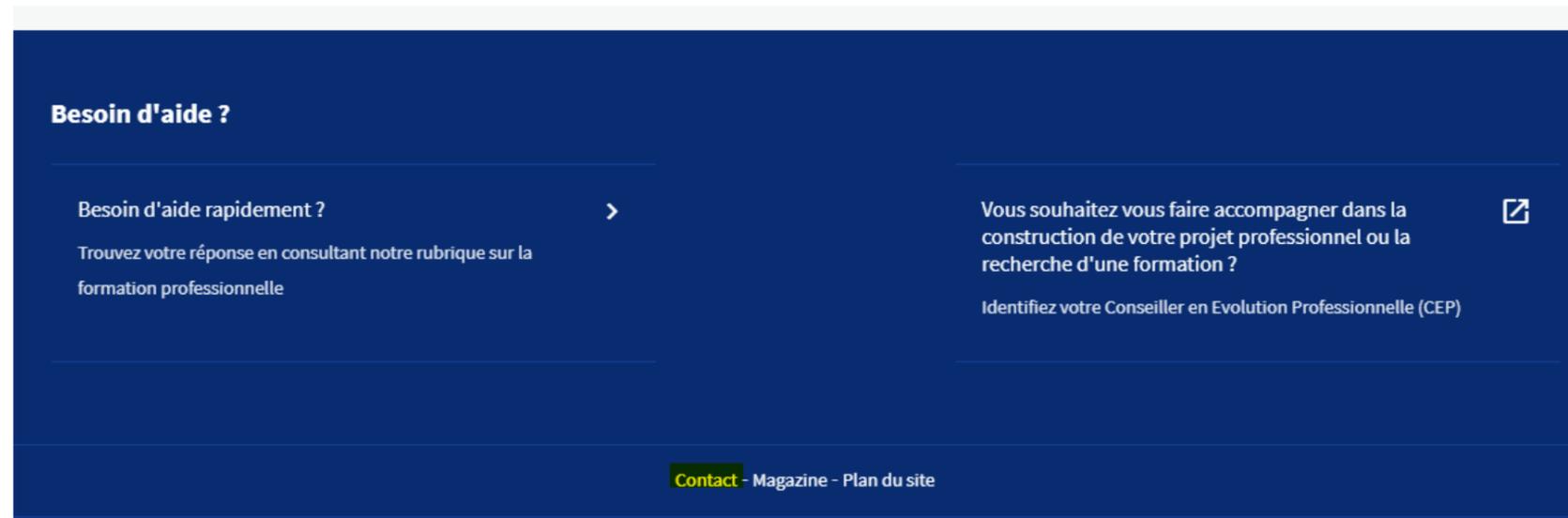
Informations communiquées par le CPF (Compte Personnel de Formation)

Situation à la fin de la formation

Annuler la demande

Les démarches sur l'espace en ligne C2P sont terminées.  
Se reconnecter sur [moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)

# 11- JE ME RECONNECTE SUR MON COMPTE FORMATION ET JE CONTACTE UN CONSEILLER CPF – OBJET « MOBILISER MES DROITS C2P »



## Contact

### Contacteur un Conseiller en Évolution Professionnelle

Vous souhaitez être accompagné dans votre recherche de formation ? Vous pouvez contacter un conseiller en évolution professionnelle (CEP), rendez-vous sur le site [mon-cep.org](http://mon-cep.org).

### Contacteur un conseiller CPF

Pour toutes questions relatives aux services du portail (recherche de formation, droits formation, dossier de formation), vous pouvez contacter un conseiller CPF.

#### Par téléphone

Nos conseillers sont à votre écoute au :  
**0970 823 550** (appel non surtaxé)

#### Par écrit

Objet

- Décrire dans le cadre du message mon projet de formation, son coût, le montant de mes droits CPF et le nombre de points nécessaires.
- La CDC me contactera pour que je transmette le document attestant que les points sont bien réservés.
- La CDC créditera sur mon compte le montant correspondant à mes points C2P convertis (1 point = 375€)

# 12- VALIDATION DE MON INSCRIPTION

The screenshot shows the 'MON COMPTE FORMATION' website. At the top, there are three navigation tabs: 'Rechercher une formation', 'Mes droits formation', and 'Mes dossiers de formation', with the last one being active. Below the tabs, the page title is 'Mail > Mes dossiers de formation'. The main content area is titled 'En cours de création' and contains the text: 'Votre dossier n'a pas été envoyé, vous pouvez compléter, modifier ou supprimer votre dossier de formation.' To the right of this text, the dossier number 'Dossier n° 3958151440' is displayed in an orange box, with a 'Supprimer mon dossier' link below it. A section titled 'Ma formation' follows, featuring a red book icon and the text: 'Préparation au Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social spécialité accompagnement de la vie à domicile par CULTURE ET FORMATION 1 473,00 €'. To the right, under 'Contact de l'organisme', are the phone number '0327322106', email 'melanie.valencourt@ecole-distance.fr', and address '97 BD Saly 59300 VALENCIENNES'. Under 'Lieu de la formation', there is a 'Voir le détail' link. A blue information box at the bottom of the 'Ma formation' section states: 'Cette formation comporte des modalités d'inscription spécifiques'.

- Retourner dans « Mes dossiers de formation » et procéder à la validation de mon inscription.

[moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)

